SIVOM DES ARMOISES

Vendredi 15 mars 2024

Courrier à l'attention des parents

Objet : stationnement aux abords de l'école.

Madame, Monsieur, chers parents,

Lors du conseil d'école du 22 février dernier, la question de la sécurité aux abords de l'école a été, à nouveau, évoquée. En effet, des pratiques de stationnement dangereuses sont malheureusement fréquemment constatées.

Par conséquent, il nous semble nécessaire de rappeler qu'il est strictement interdit de se garer sur les trottoirs, sur l'emplacement réservé aux bus et matérialisé par des zébras, ainsi que dans l'allée sous les marronniers. Concernant les places de stationnement à proximité immédiate de l'école, elles sont réservées aux personnels de l'école.

En outre, la circulation au-delà des grilles du château est interdite les jours scolaires aux heures d'entrée et de sortie des élèves, soit de 8h20 à 8h50, de 11h30 à 11h50, de 13h00 à 13h30 et de 16h10 à 16h30.

Enfin, nous rappelons que seules les personnes à mobilité réduite peuvent se stationner sur l'emplacement qui leur est réservé.

Pour la sécurité de tous, nous vous demandons de bien vouloir respecter ces règles.

Bien cordialement,

La directrice de l'école,

Ecole Des Armoises
57 rue du Château
57590 AULNOIS-SUR-SEILLE
Tél. 03 87 01 43 94
ce.0573556@ac-nancy-metz.fr

Emilie JADOT

Le Président du SIVOM,

SIVOM des Armoises 57590 AULNOIS SUR SEILLE Ecole des ARMOISES

Nicolas KARMANN